

Berne

Les sénateurs repoussent la sortie de l'ère nucléaire

Le Conseil des Etats ne veut pas fixer de date aux exploitants pour débrancher les réacteurs. Décision irresponsable, selon les antinucléaires

Patrick Chuard Berne

Douche froide pour ceux qui rêvaient d'une sortie rapide du nucléaire. Le Conseil des Etats a refusé, hier, de poser un ultimatum quelconque aux électriciens pour stopper les réacteurs en activité. Une majorité de sénateurs a décidé que la sécurité était suffisamment garantie comme cela. Le compromis élaboré au Conseil national l'an dernier a été balancé dans la piscine de refroidissement. Il ne prévoyait pas exactement de date butoir, mais forçait l'exploitant d'une centrale, après quarante ans d'activité, à présenter un concept de sécurité complet pour les dix années suivantes. Sur cette base, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) aurait accordé, ou non, un nouveau permis d'exploitation. Tout a été balayé par la majorité bourgeoise, qui ne garde que l'interdiction de construire de nouvelles centrales atomiques.

Le concept du National aurait amené «encore davantage d'insécurité, notamment pour l'approvisionnement en électricité», a justifié Roland Eberlé (UDC/TG). Un argument a surtout été brandi par la droite: le système de surveillance actuel fonctionne bien. L'exemple de Beznau I a été évoqué plusieurs fois: des irrégularités repérées dans la cuve de pression ont mené à l'arrêt du réacteur, le temps que des investigations soient menées. Doris Leuthard partage cet avis: «L'âge des centrales n'est pas la question car la sécurité pour la population doit être assurée en tout temps. Il faut pour cela que l'Autorité de surveillance ait les moyens de faire son travail, c'est déjà le cas», a estimé le ministre de l'Énergie.

Plusieurs élus ont tenté de faire valoir que ce sont les gardiens de la sécurité eux-mêmes qui réclamaient davantage de prérogatives pour contrôler le parc nucléaire. «C'est l'IFSN qui nous demande d'adopter ce concept d'exploitation à long terme. Voulez-vous une autorité de surveillance qui n'ait pas les moyens d'exercer les compétences que nous prétendons lui



Les Etats ne veulent pas limiter la durée de vie des centrales nucléaires. Ici, Leibstadt (AR). KEYSTONE

«L'âge des centrales n'est pas la question, car la sécurité doit être assurée en tout temps»

Doris Leuthard
Conseillère fédérale

confier?» a insisté le Genevois Robert Cramer (Les Verts). En vain. Le Genevois demandait aussi, avec Didier Berberat (PS/NE), de limiter la durée de vie des centrales à 50 ans. «En Suisse, nous avons tendance à souffrir d'un complexe

de supériorité technique, a plaidé le socialiste. Et les Japonais aussi, avant Fukushima. Nous n'avons pas besoin d'aller jusque-là»

Initiative des Verts refusée

Ce refus d'agender l'enterrement des centrales fâche les adversaires de l'atome. «Une majorité des sénateurs ont des liens avec une partie de l'économie liée de près ou de loin au nucléaire, voilà le résultat», se désole Christian van Singer (Les Verts/VD), vice-président de l'Alliance «Non au nucléaire». Certes, la loi stipule une interdiction de construire des centrales et une interdiction de retraiter des déchets. Mais elle ne constitue plus vrai-

ment, sous cette forme, un contre-projet à l'initiative des Verts «Sortir du nucléaire». Cette dernière, qui demande un arrêt des réacteurs après 45 ans, a aussi été rejetée par les sénateurs hier soir.

Le paquet Stratégie énergétique 2050 retourne maintenant au National pour les divergences. «Cela pourrait prendre du temps et il n'est pas garanti que nous terminions avant le printemps 2016», prévoit le conseiller national Guy Parmelin (UDC/VD). A titre personnel, il se félicite des décisions prises par les sénateurs. Pendant ce temps, Greenpeace parle de «pur scandale». La guerre autour de l'atome continue.

La transition énergétique en cours

Après trois jours de débats aux Etats, la Stratégie énergétique 2050 de Doris Leuthard se retrouve affaiblie par rapport aux ambitions fixées par le Conseil national. Un résultat «misérable», selon le sénateur Luc Recordon (Les Verts/VD). La stratégie pose les jalons d'une sortie par étapes du nucléaire en réduisant la consommation et en accroissant la part de courant vert. Des mesures devront remplacer les 40% d'énergie fournis par l'atome. Individus et entreprises seront mis à contribution: par rapport à l'an

2000, la consommation par personne et par an devrait être réduite de 16% d'ici à 2020 et de 43% d'ici à 2035. Néanmoins, le Conseil des Etats a taillé dans les moyens pour y parvenir: les gestionnaires du réseau électrique devraient échapper à un système de bonus-malus censé favoriser les économies d'énergie. Pas question non plus de favoriser les chauffages économes. Les Etats ont quand même accepté de gonfler à 450 millions de francs l'enveloppe destinée à assainir les bâtiments. Une partie pourra

soutenir les projets de géothermie.

Les émissions de CO₂ des voitures neuves devront être ramenées à 95 grammes d'ici à 2020. La taxe sur le CO₂ frappant les combustibles ne sera pas relevée de 60 à 84 francs. Les consommateurs devront payer jusqu'à 2,3 centimes par kWh pour soutenir la production de courant vert. La Chambre des cantons a en outre décidé de venir en aide à la force hydraulique, dont les exploitants connaissent des difficultés. **ATS**

Finances

Le paradis fiscal zougais est en difficulté

Le canton de Zoug reste empêtré dans les chiffres rouges, malgré les mesures d'économie prises. Son gouvernement prévoit un déficit de 26,3 millions dans le budget 2016 et ce, en puisant 150 millions de francs dans les réserves. Il n'exclut plus d'augmenter les impôts, un tabou dans ce paradis fiscal. Le programme d'économies du canton se poursuivra en 2017. Il s'intensifiera même dès 2018 en imposant 100 millions de francs de coupes par an si le parlement l'approuve. **ATS**

Bonne conduite



Le Bureau de prévention des accidents préconise 3000 kilomètres de courses d'exercice accompagnées avant l'examen de conduite pratique. Cela correspond à environ 100 heures au volant. Actuellement, la conduite accompagnée s'avère insuffisante, selon le BPA. Elle ne représenterait que 1000 km en moyenne et ne permettrait pas de satisfaire aux exigences de l'examen pratique. **ATS/P.M.**

Marché du travail

Lourdes amendes salariales au Tessin

Face à une pression croissante sur les salaires, due à la proximité de la frontière italienne, le gouvernement tessinois réagit avec une série de mesures immédiates. L'amende maximale en cas d'abus sera portée de 5000 à 30 000 francs, a annoncé hier le conseiller d'Etat Christian Vitta. Les autorités proposent en outre une plate-forme online où pourront être déclarés les cas de dumping salarial. L'inspection du travail contrôlera le dossier et interviendra le cas échéant. **ATS**

Sus à la péréquation

Finances Les parlements de Nidwald et de Schwytz ont donné leur feu vert hier à un référendum des cantons contre le compromis des Chambres fédérales sur la péréquation financière. Désormais quatre cantons soutiennent la démarche, mais huit sont nécessaires pour qu'elle aboutisse. **ATS**

Yogourt sur la tête

Insolite Le Tribunal de district de Zurich a reconnu coupable hier un homme d'avoir renversé un yogourt sur la tête d'un chauffeur de tram en 2014. Déjà connu de la justice, le prévenu de 53 ans écope d'une peine ferme de 200 heures de travaux d'intérêt général. **ATS**

Le National ne veut pas d'un revenu de base

Le projet, qualifié d'utopique, a été balayé par la Chambre du peuple. Seule une frange de la gauche l'a soutenu

Trop chère, irréaliste, floue, dangereuse pour l'économie et pour la cohésion sociale. Sans surprise, le Conseil national a balayé hier l'initiative populaire pour un revenu de base inconditionnel (*lire ci-dessous*). Par 146 voix contre 14 et 12 abstentions, il recommande au peuple de s'y opposer.

La droite s'est levée comme un seul homme contre ce «salaire gratuit». Ruth Humbel fait un calcul: un ménage de quatre personnes avec deux enfants toucherait 6250 francs par mois. «Où l'incitation à travailler se trouverait-elle?» demande la démocrate-chrétienne argovienne. Au nom de la commission, Maja Ingold (PEV/ZH) ajoute que les prestations sociales actuelles sont ciblées sur les besoins. Ce qui est moins coûteux.

«Comment voulez-vous financer ce revenu? En triplant la TVA? En imposant trois ou quatre fois plus les personnes morales ou physiques au niveau fédéral?» poursuit Sebastian Frehner (UDC/BS). «Cette initiative signifierait la fin de la Suisse actuelle. Il n'y aurait plus qu'une solution: émigrer.» A l'inverse, des élus redoutent d'augmenter l'attrait de la Suisse à l'étranger.

«Si je devais donner un prix à l'objet le plus absurde de cette législature, ce serait celui-là», s'enflamme Andrea Caroni (PLR/AR). A la tribune, les critiques s'enchaînent, entremêlées de réflexions philosophiques sur la valeur du travail. La gauche n'est pas non plus convaincue. Pour une majorité du PS et des Verts, l'initiative pose de bonnes questions, mais n'apporte pas la bonne réponse. Les craintes sont celles de niveler par le bas les salaires, de mettre les bénéficiaires des prestations sociales dans une situation précaire ou encore de péjorer la situation des femmes sur le marché du travail.

Durant quelques heures, le mot le plus prononcé à la tribune a certainement été «utopie». «Ce

qui est utopique n'est pas une illusion ni une vue de l'esprit», assure Andreas Gross (PS/ZH). Pour le Zurichois, un tel revenu déplacerait le pouvoir «du capital vers le travail». Les partisans du changement évoquent encore le travail bénévole, celui effectué dans les familles ou les artistes qui n'ont pas réussi à s'imposer.

«Je vais soutenir cette initiative parce que c'est la seule issue que je vois à l'impasse du capitalisme», s'exclame pour sa part Ada Marra (PS/VD), sans se faire d'illusion sur l'issue du vote. Le National finit en effet par suivre la position du Conseil fédéral.

En fin de débat, Alain Berset souligne que le texte remettrait en cause le système d'une manière «difficilement prévisible», sans pouvoir pour autant se passer des assurances actuelles. Et le ministre socialiste de conclure: «C'était un débat fondamental portant sur les valeurs, invoquant la cohésion, les utopies.» Au Conseil des Etats de se prononcer.

Caroline Zuercher

En chiffres

But L'initiative veut assurer un revenu de base à tous les individus établis en Suisse, sans contrepartie, afin de permettre à chacun de vivre dignement. Les initiants considèrent aussi qu'il n'y a plus assez de travail pour tous.

Montant La somme de ce revenu et son financement devraient être réglés par le parlement. Les initiants mentionnent une somme de 2500 francs par mois pour les adultes et de 625 francs pour les enfants. Pour ceux qui travaillent, ce revenu s'ajouterait au salaire, qui diminuerait.

Coût Le Conseil fédéral estime que ce système coûterait 208 milliards de francs par an. 55 milliards pourraient provenir des assurances sociales actuelles et 153 milliards d'impôts nouveaux devraient être introduits, soit plus d'un quart du PIB. En retranchant la part des salaires remplacée par le nouveau revenu, les initiants estiment les coûts supplémentaires à quelque 30 milliards.

Valcke dans le viseur de la justice suisse

Berne s'intéresse aux e-mails du secrétaire général de la FIFA, suspendu depuis une semaine

Le Ministère public de la Confédération (MPC) veut examiner la correspondance électronique du secrétaire général de la FIFA désormais suspendu, le Français Jérôme Valcke, dans le cadre du volet suisse de l'enquête qui secoue le football mondial depuis des mois. Le porte-parole du MPC, André Marty, a confirmé hier soir cette information de l'agence de presse AP. «Nous voulons décacheter le trafic e-mail de M. Valcke», a-t-il dit. Pour l'heure, les documents sont scellés par la FIFA.

M. Marty a précisé qu'aucune procédure n'est pour l'heure ouverte en Suisse contre Jérôme Valcke. Le MPC entend clarifier les reproches qui ont conduit à la suspension du secrétaire général de la FIFA. Une requête correspondante a été transmise à la Fédération internationale de football. Jérôme Valcke était le plus proche collaborateur du président démis-

sionnaire Sepp Blatter. Il a été relevé de ses fonctions jeudi dernier. La FIFA avait pris connaissance de soupçons pesant sur lui dans le cadre d'un contrat sur la billetterie avec la société spécialisée JB Sports Marketing, sur lequel il se serait assuré une «discrète participation au bénéfice». Jérôme Valcke nie pour l'heure toutes ces accusations.

La Suisse et les Etats-Unis mènent deux enquêtes distinctes sur des affaires de corruption touchant la FIFA. La procédure helvétique concerne précisément l'attribution des Coupes du monde à la Russie en 2018 et au Qatar en 2022. Celle ouverte aux Etats-Unis se rapporte à des pots-de-vin lors de contrats de marketing ou de droits télévisés à l'occasion de compétitions internationales en Amérique. Dans ce cadre, l'Office fédéral de la justice (OFJ) a annoncé hier avoir accepté l'extradition aux Etats-Unis du dirigeant vénézuélien de la FIFA Rafael Esquivel. L'ancien président de la Fédération vénézuélienne de football, 69 ans, avait été arrêté le 27 mai à Zurich avec six autres cadres de la FIFA.

ATS/P.M.